

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 7 janvier 2022

### **Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pluie inondation**

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pour le phénomène pluie inondation à compter du dimanche 9 janvier à 00h00.

Une onde vient se bloquer sur les Pyrénées dans la nuit de samedi à dimanche avec une limite pluie-neige aux alentours de 1 700 m. Ce blocage se maintient durant la journée de dimanche avec des précipitations continues modérées à fortes du sud Gironde aux Pyrénées, le tout dans un contexte d'abaissement de la limite pluie-neige (autour de 1 300 m). En cours de nuit, de dimanche à lundi, une nouvelle onde pluvieuse arrive par l'ouest donnant encore des précipitations marquées sur les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Sous l'impulsion de cette onde, la limite pluie-neige remonte vers 2 000 m.

En 48 h, on s'attend à des cumuls significatifs sur les Landes et sur les Pyrénées-Atlantiques. Pour les Landes, on attend des cumuls de l'ordre 30 à 80 mm du nord au sud. Ce contexte pluvieux s'accompagne de rafales d'ouest/nord-ouest de 60 à 80 km/h et 90 km/h de la côte Gascogne aux Pyrénées. Par ailleurs, le Golfe de Gascogne sera concerné par une forte houle de nord-ouest avec des coefficients de marée (50). Cette forte houle pourrait freiner l'écoulement des fortes précipitations malgré tout.

#### **Conseils de comportement :**

- ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée et barrée;
- limitez vos déplacements;
- signalez votre départ et votre destination à vos proches;
- si vous devez vous déplacer, respectez les déviations mises en place;
- évitez de vous rendre dans les sous-sols.

**Si l'eau parvient jusqu'à votre logement :**

- fermez les portes et les fenêtres;
- coupez le gaz et l'électricité;
- mettez les objets précieux, de l'eau potable et de la nourriture dans les étages;
- placez les produits toxiques (produits d'entretien, pesticides...) à l'abri de la montée des eaux;
- pour éviter une pollution;
- gardez le mieux possible les véhicules;
- disposez d'un poste de radio à piles;
- amarrez les cuves.

**Si vous êtes propriétaire de cheptels :**

- Veiller à mettre vos animaux hors d'eau ou à les déplacer de manière préventive afin qu'ils ne soient pas isolés par les eaux.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>

**Contact presse**

Samantha Benzin

Tél. : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82

Mél. : [pref-communication@landes.gouv.fr](mailto:pref-communication@landes.gouv.fr)

Préfecture des Landes  
26 rue Victor Hugo  
40 021 Mont-de-Marsan Cedex  
[www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr)